

Cour Internationale de Justice Climatique

Jugement : Actions contre les responsables des bombes climatiques

Auteur : avocat représentant le Niger pour le compte de la partie des plaignants

Honorables juges, distingués membres de la Cour,

Nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant critique de l'histoire humaine, et le Niger, parmi tant d'autres nations, subit de plein fouet les conséquences d'actes irresponsables commis par ceux qui ont choisi de privilégier leurs intérêts économiques immédiats au détriment de l'avenir de notre planète. Ces actions ne relèvent pas d'une simple négligence : elles constituent des crimes environnementaux de la plus haute gravité.

Les accusés, États et multinationales, n'ont pas respecté leurs engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris 2015. Ils ont, sciemment, continué à exploiter des "bombes carbone" Ce n'est pas seulement une violation des traités, c'est une attaque directe contre la planète et contre l'humanité toute entière.

Et quel est le résultat ? Les terres du Niger, nation vulnérable parmi tant d'autres, ont été contaminées par des déversements d'hydrocarbures et des fuites lors des activités de forage, notamment par Total Énergies dans la région de Diffa. Nos terres, déjà frappées par l'aridité, sont aujourd'hui rendues stériles par des sécheresses sans précédent. Nos communautés, dépendantes d'une agriculture de subsistance, voient leurs moyens de survie disparaître sous nos yeux. Ces incidents ont rendu les sols impropres à l'agriculture (mil, sorgho), essentiels pour la survie des populations locales. La désertification progresse, nos villages s'effondrent et nos enfants grandissent dans un environnement où l'espoir devient une rareté. Des millions de vies sont menacées, non pas par des catastrophes naturelles inévitables, mais par des choix délibérés.

Les terres du Niger ont été contaminées par des déversements d'hydrocarbures et des fuites lors des activités de forage, notamment par Total Énergies dans la région de Diffa. Ces incidents ont rendu les sols impropres à l'agriculture (mil, sorgho), essentiels pour la survie des populations locales. Des études récentes montrent que des pollutions accidentelles, incluant des rejets de méthane et des composés toxiques, ont affecté les nappes phréatiques, aggravant la désertification.

Il est temps d'abandonner un modèle économique basé sur la croissance et l'épuisement de ressources et opter pour une gestion équitable des ressources naturelles. Il faut opter pour une économie circulaire écologiquement responsable, non pas basée sur la surproduction mais sur la réutilisation

Il est temps d'arrêter de brader l'équilibre écologique de tous pour le bénéfice et la cupidité aveugle et égoïste de quelques-uns.

Il est temps d'arrêter d'ignorer l'irréversibilité de nos actes et vivre demain avec le sentiment d'avoir œuvré pour l'avenir de l'humanité.

Le temps ne s'achète pas mais il presse.

Nous sommes à la croisée des chemins : choisissez la justice, choisissez l'humanité, choisissez l'avenir.

Il faut faire un choix, prendre parti, choisir un camp.

Je sais pertinemment que toutes les personnes présentes dans cette Cour en sont arrivées là où elles sont grâce à une motivation commune, une motivation qui pour certain est naïve : la motivation de changer le monde, la motivation de changer l'histoire.

Mais la véritable naïveté se trouve dans la réfutation du fait que demain sera équitable, écologiquement vertueux et responsable ou ne sera pas du tout pour aucun être humain soit il d'Afrique ou d'ailleurs.

Figurez vous que vous êtes au bon moment au bon endroit, figurez vous que aujourd'hui vos paroles auront une portée véritable sur demain, car aujourd'hui vous marquerez l'humanité de part vos décisions.

Votre devoir est de faire cesser l'hypothèque de notre avenir et celle des générations futures.

Et si la raison ne vous fait pas changer d'avis, nous espérons que la justice s'en chargera.

Je vous remercie, honorables juges, pour votre attention et vous adresse mes salutations respectueuses en espérant que justice sera rendue.